

## Le sémantisme large dans la *Chanson de Roland* : le cas du substantif *baron*

« *La langue est l'expression intégrale de l'âme humaine* »  
S. Ullmann

### 1. Le 'sémantisme large' et l'ancien français

Dans les études de l'évolution sémantique en français, le mot français est souvent présenté comme étant essentiellement polysémique ; cette caractéristique lui est propre à toutes les époques de son existence, depuis l'ancien français. Le lexique à sens multiple en ancien français a souvent fait l'objet d'étude des sémanticiens. Généralement, on parle alors de la polysémie sémantique. Pourtant, certains chercheurs, par exemple, Georges Matoré, insistent sur la nécessité de distinguer la polysémie de l'état moderne du français de celle de son état ancien : « Il ne faut pas confondre la polysémie de l'ancien français et celle du français moderne. Celui-ci, quel que soit le nombre d'acceptions dont un mot est pourvu, distingue toujours, [...], les différentes significations d'un terme, cela essentiellement grâce au contexte. Il n'en est pas de même dans notre ancienne langue : pour celle-ci *honor* désigne à la fois la situation dont on jouit et les avantages très concrets qu'on en retire ; *beau* signifie à la fois ce qui est beau et ce qui est de nature aristocratique, riche, etc. » (Matoré [1985, 445]).

La polysémie sémantique a fait l'objet d'études de nombreux chercheurs. Pour Robert Martin, la polysémie ce sont « les relations logiques qui relient les définitions d'un même vocable » (Martin, [1983, 63]). Emile Benveniste essaye de détacher le concept de la polysémie de ses définitions et accorde la place primordiale au contexte : « Ce que l'on appelle la polysémie n'est que la somme institutionnalisée, si l'on peut dire, de ces valeurs contextuelles » (Benveniste [1974, 227]). Bernard Victorri et Catherine Fuchs dans l'ouvrage *La Polysémie : construction dynamique du sens* indiquent également l'importance du co-texte comme moyen de cerner la polysémie. Ainsi, pour comprendre quel est le sens réalisé par le verbe *marcher* dans les propositions *un homme marche* ou *une machine marche*, il faut prêter attention au sujet du verbe (Victorri, Fuchs [1996, 70-71]).

Dans la perspective d'étude des mots polysémiques en ancien français, nous voudrions consacrer cet article à un terme introduit par une chercheuse russe, Natalia Feoktistova, lors de l'étude du lexique à sens multiple en ancien anglais. C'est le terme 'широкозначность' (*širokoznačnosť*) que l'on peut traduire littéralement du russe

comme ‘sémantisme large’. La propriété principale des mots à sémantisme large est alors « la corrélation avec un concept de volume large qui relève d’un haut degré de la généralisation ainsi que de l’absence des relations hiérarchiques entre les éléments de leur structure sémantique ». L’attribut principal des mots à sémantisme large est l’absence de structure sémantique fixe. La différence entre la polysémie et le sémantisme large réside dans la différence de moyens de développement des nouveaux sens ; la polysémie développe les nouveaux sens par l’extension ou la restriction de sens, par métaphore ou par métonymie, alors que le sémantisme large développe les nouveaux sens par augmentation du niveau d’abstraction du sens (Feoktistova [1984, 21]).

Feoktistova considère que le sémantisme large des mots en ancien anglais est conditionné par l’absence de frontière fixe entre le matériel et l’idéal dans la vision médiévale du monde. Ainsi, en ancien anglais, le substantif *broga*, à part le sens “peur”, avait aussi parfois un autre sens, “monstre” : dans *Beowulf*, ce substantif peut être employé pour désigner le monstre qui attaque un des personnages ou bien pour parler du dragon. Feoktistova fait alors une suggestion intéressante : probablement, du point de vue d’un homme médiéval, un tel emploi du substantif *broga* n’exclut pas sa perception comme “peur” (Feoktistova [1984, 26-27]).

Cette supposition semble particulièrement importante pour l’étude du sémantisme des états anciens des langues. La langue médiévale, à la différence d’un état contemporain, ne relève pas d’une conscience spontanée d’un locuteur et ne peut donc être saisie qu’à travers des textes qui posent souvent des problèmes de datation. Nous pensons donc que lors de l’étude du niveau sémantique de l’ancien français, nous ne devons pas nous limiter à une description synchronique des structures sémantiques des mots ; ces structures devraient être vues, avant tout, comme un résultat des changements sémantiques dans le français émergent. Vincent Nyckees, en suivant les travaux d’Antoine Meillet, considère que « les évolutions sémantiques, loin d’être chaotiques et arbitraires, ne font qu’enregistrer dans l’ordre du langage les mutations de l’expérience collective » (Nyckees [1998, 155]). Il semble alors important d’inscrire les études sémantiques en ancien français dans le contexte historique et culturel des locuteurs du Moyen Âge. Deuxièmement, il semble nécessaire de considérer la situation de l’élocution afin de pouvoir saisir son sens. Ainsi, François Rastier écrit : « En somme, le sens n’est pas immanent au texte comme message, mais à une *situation de communication* comprenant en outre un émetteur et un récepteur, [...], comme aussi un ensemble de conditions (des normes, dont le genre textuel, et une pratique sociale déterminée). » (Rastier [1989, 16]). Autrement dit, afin de pouvoir saisir le sens d’un mot en ancien français, il nous faudrait nous mettre à la place d’un ‘émetteur’ et d’un ‘récepteur’ médiéval et essayer de penser à leur façon.

Beaucoup d’études historiques sont consacrées au phénomène de la conscience médiévale. Marc Bloch dans *la Société médiévale* dit que, pour tout homme du Moyen Âge capable de réflexion, « le monde sensible n’était guère plus qu’une sorte de masque, derrière lequel se passaient toutes les choses vraiment importantes, un langage aussi, chargé d’exprimer, par signes, une réalité plus profonde » (Bloch [1982,130]). Selon

Jacques le Goff, pour un homme médiéval tout dans ce monde est un signe qui renvoie à une réalité supérieure ; selon lui, au Moyen Âge, « le symbolisme était universel, et penser était une perpétuelle découverte de significations cachées ». D'ailleurs, l'historien met l'accent sur la nature symbolique du mot au Moyen Âge : « nommer une chose, c'était déjà l'expliquer » (Le Goff, [2005, 304-305]). Les deux chercheurs mettent aussi en évidence un dualisme de la vision médiévale du monde fondée sur l'opposition du Bien au Mal (Bloch [1982, 130]) ; (Le Goff [2005, 313]).

Mais, paradoxalement, ce symbolisme et ce dualisme sont en soi une manifestation d'un universalisme profond de la pensée médiévale. Aron Gourévitch présente l'hypothèse sur l'intégrité de la vision médiévale du monde. Pour un homme du Moyen Âge, tout est la création de Dieu, et tout objet, toute personne, tout concept doivent être vus dans leur intégrité. C'est pour cela que l'on cherche les 'significations cachées', un côté des choses ne suffit pas et l'homme qui pense est en quête d'intégrité. Même l'opposition du Bien au Mal ne divise pas le monde en deux : ce ne sont que deux extrémités de la même essence qu'est le monde divin (Gourévitch [1984, 25-26]).

Lors de l'étude des langues de l'Europe médiévale, il ne faut donc jamais oublier que, contrairement à la pensée occidentale de notre époque, la structuration de la pensée médiévale ne reposait pas sur l'opposition de l'abstrait au concret. Voilà pourquoi, de nos jours, les mots de sens abstrait peuvent rarement être employés pour désigner les objets concrets, les réalités ; par exemple, on ne peut pas employer le mot *peur* pour désigner un objet qui fait peur. Par contre, comme pour l'homme du Moyen Âge il n'y avait pas de frontière fixe entre le matériel et l'idéal, les mots de sens abstrait pouvaient être employés pour désigner les objets concrets, et inversement.

Le concept du sémantisme large semble alors particulièrement fécond pour l'étude du lexique à sens multiple en ancien français. Afin d'illustrer ce phénomène, nous allons présenter l'exemple du substantif *baron* et de ses acceptions relevées dans le premier texte à nature littéraire écrit en langue vernaculaire de ceux qui nous sont parvenus, la *Chanson de Roland*.

## 2. Méthodes et but de l'étude

Nous avons déjà mentionné la nécessité de prendre en compte le contexte et le co-texte de l'élocution afin de cerner la polysémie mise en évidence par de nombreux chercheurs. Il nous a semblé également important de prendre en considération le genre du texte étudié, plus précisément, les particularités stylistiques du genre épique auquel on attribue la *Chanson de Roland*.

Le style formulaire est un facteur important dans la formation du lexique propre aux chansons de geste. Ainsi, selon Nelly Andrieux-Reix, la formule, et spécialement « la formule de fin de vers avait été un facteur décisif dans la constitution comme dans le renouvellement de la spécificité lexicale attachée à ce type de textes » (Andrieux-Reix [1997, 21]). Nous avons alors prêté une attention particulière aux acceptions réalisées pas le substantif *baron* dans le cadre des formules épiques.

Le but de notre étude a donc été d'établir une structure sémantique du substantif *baron* que nous supposons appartenir au lexique à sémantisme large pour un texte donné d'après les acceptions réalisées par ce substantif dans la *Chanson de Roland*. L'analyse des acceptions a été effectuée grâce au dépouillement des occurrences relevées dans le texte, nous avons tenu compte du contexte et du co-texte des occurrences comme moyen de cerner les acceptions, ainsi que des particularités stylistiques du genre épique.

### 3. Le substantif *baron* et ses acceptions dans la *Chanson de Roland*

#### 3.1. *Le substantif baron en ancien français*

Le substantif *baron* provient, en toute apparence, du substantif *BARO*, *BARONIS* du latin tardif qui a deux étymologies probables. Il provient soit du germanique \**BARO* (homme libre, guerrier), soit du germanique \**BERJASK* (argumenter, se disputer), \**BARDAJI* (différend, dispute) introduits dans le latin tardif par les mercenaires germaniques. En ancien français, le substantif *baron* représente un substantif de type III à deux bases, *ber* au cas sujet sing., *baron* au cas régime sing., *barons* au cas sujet et au cas régime pl., il est soumis à de nombreuses variantes graphiques. Si l'on synthétise les articles du Godefroy et du Tobler-Lommatzsch consacrés au substantif *baron*, on peut dire de manière générale qu'en ancien français il pouvait avoir les significations suivantes :

- (1) homme distingué par sa naissance, souvent guerrier ;
- (2) mari ;
- (3) homme vénéré ;
- (4) adj. courageux, beau, fort.

#### 3.2. *Les acceptions du substantif baron dans le texte étudié*

L'analyse des occurrences du substantif *baron* dans la *Chanson de Roland* a permis de dégager deux acceptions ; la première rejoint les définitions (1) et (4), la deuxième – la définition (3) et n'est relevée que dans trois occurrences. La première acception est difficile à cerner, d'autant qu'elle a deux types d'emplois différents du point de vue de la valeur que le substantif exprime : le premier emploi exprime la valeur dénotative (= VD), dans ce cas, cette acception est "chevalier". Le deuxième emploi porte la valeur qualificative (= VQ), auquel cas l'acception est difficile à cerner et peut être définie en grandes lignes comme "homme possédant toutes les qualités d'un véritable chevalier".

3.2.1. Première acception : valeur dénotative. – La première acception exprimant une VD est relevée, premièrement, dans les formules d'appel adressées à une assemblée de chevaliers dans le contexte de bataille ou dans celui du conseil royal. Il faut préciser que ces formules d'appellation sont employées en parlant des chevaliers français, aussi bien que des chevaliers sarrazins.

Le premier type de ces formules est la formule d'adresse 'Seigneurs barons' :

Seignurs baruns, a Carlemagnes irez.	70;
Seignurs baruns, Carles nus laissat ci;	1127;
Seignurs barons, suef, le pas tenant !	1165;

Le deuxième type de ces formules d'appel est constitué du substantif *baron* suivi d'un adjectif ou accompagné d'une autre dénomination. Une des formules les plus employées avec *baron* après la première formule citée est 'Barons franceis'.

Baruns franceis nel deivent ublier :	2509;
Puis si s'escriet a sa voiz grand e halte :	2985
« Barons franceis, as chevaux e as armes ! »	

On relève également les cas d'un troisième type d'adresse, employé dans le même contexte de bataille ou de conseil :

Dient Franceis : « Barun, tant mare fus ! »	1604;
Dist Baligant : « Car chevalchez, barun !	2686
L'un oport le guant, li alte le bastun ! ».	

Nous supposons que dans le cas de toutes ces formules, c'est l'acception étymologique "guerrier", ou plutôt, étant donné le contexte féodal, "chevalier", qui est réalisée par le substantif *baron* ; ce substantif a alors une VD. A chaque fois, l'adresse n'a pour but que d'attirer l'attention des chevaliers ; il ne s'agit que d'une dénomination de chevaliers. Ainsi, même si cette acception 'rejoint' certaines définitions des dictionnaires que nous avons citées, il n'y en a aucune qui corresponde parfaitement à l'acception réalisée dans ces formules.

On relève la même acception hors formule. Tout d'abord, citons les exemples où le substantif *baron* est employé seul, sans adjectif ou autre dénomination qui suive. C'est un emploi fréquent pour la chanson étudiée :

Respont dux Neimes : « Baron i fait la peine	1604
Es destrers muntent tuit li baron de l'ost	1801 ;
Li angles Deu ço ad mustret al barun.	2568.

On voit que dans ces exemples, le substantif *baron* peut désigner soit l'ensemble des chevaliers d'une armée, soit un chevalier illustre concret, soit même le roi, comme dans le dernier exemple où il s'agit de Charlemagne. On ne peut donc pas cerner l'acception de *baron* dans ces cas avec plus de précision que dans le cas des formules ; *baron* désigne un chevalier de l'armée, parfois distingué des autres chevaliers par sa naissance ou sa position hiérarchique.

L'emploi suivant du substantif *baron* est encore une fois un emploi hors formule, mais dans ce cas le substantif est suivi ou précédé d'un adjectif qualificatif.

Ci vos enveiet un sun noble barun,	421 ;
Sur l'erbe verte, ultre ses cumpaignuns, Le veit gesir le nobilie barun ;	2236 ;
Des francs barons i ad mult gran damage ;	3479.

Dans tous ces exemples le substantif *baron* réalise plus ou moins la même acception que dans le cas de son emploi sans adjectif. Il faut noter pourtant que dans la plupart des exemples relevés, il s'agit toujours du même adjectif, *nobile*, qui se traduirait comme "noble". Dans le dernier cas, c'est l'adjectif *franc* qui est employé et exprime la même idée de noblesse.

L'analyse des occurrences du substantif *baron* réalisant les acceptions à VD dans la *Chanson de Roland* permet d'aboutir aux conclusions suivantes :

- (1) l'acception que réalise le substantif *baron* dans les cas étudiés est difficile à cerner, c'est probablement l'acception "chevalier", mais dans certains cas elle semble plus précise : "chevalier haut placé proche d'un roi ou d'un grand seigneur" ;
- (2) le substantif *baron* réalise l'acception à VD surtout au sein de la formule d'appellation adressée à l'ensemble des chevaliers et hors formule.

3.2.2. Première acception : valeur qualificative. – Le deuxième type d'emploi au sein de la première acception du substantif *baron* dans la *Chanson de Roland* se distingue du premier par la valeur qu'il exprime, la VQ. Etant donné l'étymologie du substantif *baron*, la VQ est très probablement postérieure par rapport à la VD. Nous essayerons de voir si l'on peut distinguer l'acception de *baron* à VQ de celle dont nous avons parlé précédemment et s'il est possible de dire de quelles qualités il s'agit précisément.

Le premier cas où *baron* exprime une VQ est le cas d'un des plus célèbres épithètes formulaires de la chanson de geste qui se construit d'après le modèle 'Nom propre + li ber' :

Iço vus mandet Carlemagnes li ber, Que recevez seinte chrestientet ;	430
« Dreiz emperere », dist Rollant le barun,	766
Rollant li ber le pluret, sil duluset,	2022 ;

Le fait qu'au sein de cette formule *ber*, *baron* exprime une valeur qualificative est prouvé, par exemple, par l'emploi des adjectifs qualificatifs dans les formules analogiques :

Carles li magnes ad Espagne guastede,	703
---------------------------------------	-----

Il paraît intéressant de se pencher sur la différence entre les attributs employés en préposition et en postposition au nom propre. Philippe Ménard écrit à ce sujet : « On distinguera alors les dénominations neutres comme *la Gaste Cité* [...], et



prototype comme l'entend Georges Kleiber : « le meilleur représentant ou l'instance centrale d'une catégorie » (Kleiber [1990, 48]). Souvenons-nous de ce que nous avons dit sur la pensée médiévale : il semblerait que pour un locuteur du Moyen Âge dire que quelqu'un est 'baron' revenait à dire qu'il est courageux, fort, beau, noble, loyal, qu'il est un bon chrétien et j'en passe. Voilà pourquoi pour décrire un bon chevalier il suffisait de dire 'li ber' sans préciser, surtout que pour l'image d'un vrai chevalier, le courage était indissociable de la noblesse, la foi indissociable de la beauté. Il nous semble que le fait que dans certains cas le substantif *baron* exprime une VD ne veut pas dire qu'il ne comporte pas alors de trait sémantique de qualités ; c'est plutôt l'accent qui est mis sur la VD et non sur la VQ. La différence entre ce que l'on considère traditionnellement comme deux acceptions distinctes ("chevalier" vs "courageux") n'est donc pas une différence d'acceptions, mais plutôt une différence d'emplois.

On relève également souvent des cas où le substantif *baron* précédé de l'article défini s'emploie séparément du nom propre ou bien le remplace pour éviter la tautologie ; dans ce cas, la formule 'li ber' a une valeur anaphorique.

Portet ses armes, mult li sunt avenans, Mais sun espïet vait li bers palmeiant,	1155
Li quens Rollant, quant il veit Sansun mort, [...] Vait le ferir li bers, quanque il pout.	1580

Encore une fois, le substantif a une VQ et que l'accent est mis sur le trait sémantique des qualités propres à un véritable chevalier.

On relève également beaucoup de cas où *baron* dans sa forme monosyllabique à VQ est employé sans article défini hors formule ou dans une autre formule que l'épithète formulaire dont il s'agissait jusque-là. C'est entre autres le cas où *ber* fait partie du prédicat 'être ber' :

N'est hom kil veit e conuistre le set Que ço ne diet que l'emperere est ber. ;	530
Li emperere est ber e cumbatant :	2737 ;

Cette construction syntaxique ne laisse pas de doute sur le fait que dans ce cas *ber* ait un emploi adjectival et que donc il exprime une VQ. Dans ces exemples il s'agit de la caractéristique donnée à un personnage important ; c'est à chaque fois une caractéristique universelle du personnage qualifié.

L'hypothèse d'une acception valorisante du substantif *baron* est prouvée dans d'autres formules qui décrivent la façon de faire d'un personnage. C'est d'abord une formule comparative avec *cume*, en guise de dépendante du prédicat :

Vait le ferir en guise de baron	1902 ;
En la grant presse or i fiert cume ber	1967 ;

Icil chevalchent en guise de baron, 3899.

Nous comprenons ces formules comme “comme un vrai chevalier”, ce qui permet de supposer la réalisation par *ber* des traits sémantiques de qualité.

Le même sens doit être exprimé par la formule ‘de baron’ qui se rapporte au sujet ou au complément d’objet :

Dist l’arcevesque : « Cist colp est de baron ! 1280 ;  
Dient Franceis : « Deus, quel doel de baron ! » AOI. 1579.

Cette formule doit être comprise de la même façon que la précédente : “d’un vrai chevalier”. Notons que les deux types de formule mentionnés peuvent décrire la ‘façon de faire’ d’un chevalier : la façon de se battre ou la façon de se comporter. Cela prouve que *ber*, *baron* à VQ n’exprime aucune qualité précise, mais toutes les qualités d’un vrai chevalier.

Enfin, le dernier cas où l’on relève le substantif *baron* est le cas d’une curieuse expression ‘resanbler baron’ :

S’il fust leials, ben resembblast barun. 3764  
Li amiralz ben resemblet barun. 3172.

Dans le premier cas, il s’agit de Ganelon qui va être jugé par Charlemagne pour avoir trahi Roland. On décrit Ganelon en parlant de son apparence et on dit que « s’il était loyal, il ressemblerait bien à un chevalier ». Cela prouve parfaitement ce que nous avons dit en parlant des qualités réalisées par *ber* dans le cas où il exprime une VQ : pour pouvoir ‘ressembler à un baron’ il faut avoir toutes les qualités requises et l’absence d’une des qualités seulement conduit à l’impossibilité de cette ‘ressemblance’. Dans le deuxième cas, on parle de l’émir Baligant. On ne peut pas dire que dans la *Chanson* les Sarrazins ne sont jamais décrits de manière positive ; pourtant, malgré toutes ses qualités, l’émir ne fait que ‘ressembler’ à un vrai chevalier.

L’analyse effectuée permet de faire les conclusions suivantes :

- (1) nous ne voyons pas de différence entre l’acception réalisée par *baron* dans les exemples étudiés dans 3.2.1 et dans ceux que nous venons d’étudier. La différence entre ces deux types d’occurrences réside dans la différence de valeurs exprimées. Ainsi, dans le premier type d’occurrences l’accent est mis sur la VD : on emploie *baron* pour désigner des chevaliers ou, plus précisément, des chevaliers haut placés. Dans les occurrences analysées dans 3.2.2., l’accent est mis sur les traits sémantiques de qualités contenues dans le mot *baron*, il exprime alors une VQ. Nous ne pourrions donc plus parler des ‘acceptions’ différentes en comparant l’emploi de *baron* décrit dans 3.2.1. et celui décrit dans 3.2.2 ;
- (2) nous ne pouvons pas dire de quelles qualités il s’agit précisément dans les cas où *baron* exprime une VQ. Ce sont probablement toutes les qualités requises pour correspondre à l’idéal d’un chevalier, chaque qualité étant indissociable de l’autre.

3.2.3. Deuxième acception. – La deuxième acception relevée se réalise dans les cas où on emploie *baron* avec le nom d'un saint. Observons les trois occurrences relevées dans la *Chanson* :

Li ber Gilie, por qui Deus fait vertuz, E fist la charte el muster de Loüm.	2096
Desur l'alter seint Sevrin le baron Met l'oliphan plein d'or e de manguns. ;	3685
Li rois en jure saint Jaqe le baron :	4680.

Dans tous les cas, il s'agit donc des saints. Pourtant, une fois de plus il est très difficile de cerner l'acception précise de *baron* dans ces exemples, surtout parce que dans deux exemples sur trois *baron* est juxtaposé à la dénomination *saint*. Nous ne pouvons donc pas dire que *baron* et *saint* sont des synonymes dans ce cas, puisque l'un ne remplace par l'autre. Nous supposons qu'il ne s'agit pas de l'acception 'chevalier' à VD dont nous avons parlé dans 3.2.1. Nous ne pensons pas non plus que *baron* réalise ici la première acception avec la VQ, puisqu'il est difficile d'imaginer que l'on puisse décrire les saints comme possédant les qualités d'un vrai chevalier.

Pourtant, il s'agit peut être quand même d'une VQ, surtout que l'on retrouve la construction syntaxique de l'épithète formulaire avec l'article défini en préposition ou en postposition. Nous supposons alors que si, appliqué à un chevalier, *baron* exprime les qualités principales d'un chevalier, appliqué aux saints, il exprimerait les qualités d'un saint ou plutôt marquerait l'intensité de ses qualités. Autrement dit, on pourrait comprendre *le baron saint Pierre* comme "le pleinement Saint-Pierre". Cela nous permet de supposer que l'acception du substantif *baron* peut absorber les traits sémantiques de qualités contenues dans le substantif auquel il est appliqué et exprimer alors l'intensité particulière de ces qualités.

#### 4. Conclusions provisoires. Le substantif *baron* comme mot à sémantisme large

Nous avons démontré que, quand il exprime une VQ, l'acception réalisée par le substantif *baron* est difficile à cerner. Ainsi, dans le cas de la première acception avec la VQ, nous ne pouvons pas dire de quelles qualités il s'agit précisément et supposons que ce sont probablement toutes les qualités requises pour correspondre à l'idéal d'un vrai chevalier. Nous avons vu également que le substantif *baron* a la possibilité d'absorber les traits sémantiques de qualités contenues dans le substantif auquel il est appliqué et exprimer l'intensité particulière de ces qualités.

La difficulté de cerner l'acception du substantif étudié permet donc de parler d'une structure sémantique floue qui semble être en lien avec la pensée médiévale. Un homme moderne distinguerait la dénomination 'chevalier' et l'expression des qualités d'un vrai chevalier comme des acceptions différentes. Il distinguerait aussi

“courageux” de “beau” et de “loyal”. Mais dans le cadre du style épique, on ne pouvait pas désigner comme ‘chevalier’ quelqu’un qui ne possédait pas toutes les qualités d’un véritable chevalier : le courage, la beauté, la loyauté. Ce phénomène semble être apparenté à celui décrit par Natalia Feoktistiva à propos du substantif *broga* en ancien anglais. Nous supposons alors que certaines notions, considérées comme distinctes par l’homme moderne, étaient associées dans un même lexème par l’homme du Moyen Âge.

Il semble nécessaire alors, dans certains cas, de distinguer la polysémie du français moderne et celle de l’ancien français. Pour les mots avec le même type de structure que celle du substantif *baron*, nous proposons d’utiliser le terme de Feoktistova, le sémantisme large.

#### 4. Perspectives d’étude

Cette conclusion, toute provisoire, est le point de départ, à partir d’un corpus restreint, d’une recherche plus large. Il faut assurément l’étayer en confrontant ces conclusions à une structure sémantique des autres dénominations féodales et à un corpus plus important qui s’étendrait sur plusieurs siècles et comporterait des textes de genres différents. Le sémantisme large paraît en tout cas un moyen intéressant d’analyser les processus d’évolution sémantique.

EPHE, équipe SAPRAT

Zinaida GEYLIKMAN

#### Références bibliographiques

- Andrieux-Reix, Nelly, 1997. « Sur des vers anciens faire du nouveau. Aspects du vocabulaire des chansons de geste tardives », *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l’occasion de ses 60 ans*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 21-29.
- Benveniste, Émile, 1974. *Problèmes de linguistique générale*, t.II, Paris, Gallimard.
- Bloch, Marc, 1982 [1939-1940]. *La société féodale*, Paris, Albin Michel.
- Феоктистова, Наталья, 1984. *Формирование семантической структуры отвлеченного имени (на материале древнеанглийского языка)*, Ленинград, Из-во Лен.Ун-та.
- Le Goff, Jacques, 2005. *Héros et merveilles au Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil.
- Гуревич, Арон, 1984 [1972]. *Категории средневековой культуры*, Москва, Искусство.
- Jonin, Pierre (ed.), 2007. *La Chanson de Roland*, Paris, Gallimard.
- Kleiber, Georges, 1990. *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris, PUF.
- Martin, Robert, 1983. *Pour une logique de sens*, Paris, PUF.
- Matoré, Georges, 1985. *Le vocabulaire de la société médiévale*, Paris, PUF.
- Ménard, Philippe, 1994. *Syntaxe de l’ancien français*, Bordeaux, Bière.

Nyckees, Vincent, 1998. *La sémantique*, Paris, Belin.

Rastier, François, 1989. *Sens et textualité*, Paris, Hachette.

Ullmann, Stephen, 1952. *Précis de sémantique française*, Berne, A.Francke.

Victorri, Bernard / Fuchs, Catherine, 1996. *La polysémie : construction dynamique de sens*, Paris, Hermès.